

Une rentrée économique bien managée



De nombreux intervenants se sont succédé dans le grand amphithéâtre de Sup de Co, hôte de l'événement organisé par le Barreau de Montpellier et son bâtonnier, M^{me} Michèle TISSEYRE.

En cooptant Sup de Co, le Barreau de Montpellier a vu juste : les avocats n'ont de meilleur ambassadeur qu'un management bien pensé, comme l'a souligné Mme Claude VIALADE, PDG des Domaines d'Auriol. L'antre du management commercial ne pouvait rester portes closes face à un tel événement, comme l'a indiqué Didier JOURDAN, directeur du groupe Sup de Co. La qualité des intervenants, la clarté des présentations – il n'y a pas eu vraiment de débat car la salle a été peu sollicitée – et l'idée émergente de l'innovation dans le management ont rendu cette rencontre économique 2011 du barreau informative, dans un style mi-conventionnel mi-décontracté, les dessins d'AUREL y contribuant largement (lire ci-dessous).

L'entrepreneur innovant était au cœur des débats orchestrés par le barreau de Montpellier le vendredi 30 septembre. Mais l'innovation et un management adapté sont-ils les archétypes des success stories économiques ? Les témoignages apportés par les personnalités présentes ont semble-t-il abondé dans ce sens. Que ce soit pour l'innovation à l'export, l'innovation autorisée par une levée de fonds ad hoc ou l'innovation dans le management... L'entrepreneur, innovant ou non, doit savoir s'entourer de compétences et de conseils judicieux que représentent notamment les professions du droit et du chiffre.

L'idée de ces rencontres lancées en son temps par le bâtonnier Pierre CHATEL est – statistiquement – de préserver les compétences de l'avocat en matière de conseil aux entreprises. Claude VIALADE, PDG des Domaines d'Auriol, a parfaitement illustré cette équation juridique :

"Je vois davantage mes avocats que mon esthéticienne et mon médecin"

a-t-elle avoué après avoir évoqué son combat de tous les instants. La société Les Domaines d'Auriol totalise 12 millions de cols vendus par an, dont 90 % à l'export ! Une performance impressionnante mais qui se mérite. Créée en 1995, la société a su innover pour développer des produits nouveaux correspondant aux attentes des différents marchés à l'export : "On ne consomme pas le même vin si l'on est Coréen ou Norvégien". Les habitudes alimentaires, les goûts et la perception du plaisir œnologique diffèrent selon les continents et les pays. Si le succès est aujourd'hui avéré, l'arsenal fut long et surtout jalonné de passes d'armes juridiques : un sinistre après 3 ans ayant réduit la production à néant et l'ayant amenée à découvrir, via son avocat, l'expert "assuré" ; un contrôle fiscal pour un soupçon illégitime de fraude à la TVA dont son avocat a démolé l'écheveau juridique ; des comptes bloqués suite à un contentieux avec un sous-traitant qui avait déposé le bilan ; le droit commercial avec les marchés à l'étranger ; la découverte – un crève-cœur – du monde prud'homme et du droit social ; puis le problème de la contrefaçon en Chine et la confrontation au droit international, à la protection intellectuelle...

Lors de cette rencontre, l'aspect technique a été abordé durant la table ronde sur l'innovation et la levée de fonds. Les conseils apportés notamment par Sylvie AMIEL, présidente de la CARPA (Caisse des règlements pécuniaires des avocats), et M^{me} Philippe BECQUE, avocat et professeur à Sup de Co Montpellier, ont permis de mieux comprendre les mutations psychologiques auxquelles doivent faire face les conseils et les acteurs



CCQFD - Comment rendre plus "sexy" une réunion économique...

Pour animer cette réunion, le barreau de Montpellier a eu la bonne idée de demander à Pierre-Paul CASTELLI, de TV Sud, avec son esprit mutin voire caustique, de mener le débat. Mais c'est bien le dessinateur de presse AUREL qui aura crevé l'écran (de projection) par ses coups de crayon, déclenchant l'hilarité générale jusqu'à troubler le bon déroulement des interventions. Sous ses traits appuyés, banquiers, contrefacteurs et même avocats se sont généralement fait croquer, préférant le rire contraint au long plaidoyer économique. Nous ne résistons pas au plaisir de vous livrer quelques dessins d'AUREL (ICI).



économiques, avec l'arrivée de nouveaux actionnaires et l'ouverture de l'entreprise à de nouvelles pratiques de management.

Finalement, on gardera de cette édition 2011 les présences appliquées de Jean-Pierre MOURE, président de Montpellier Agglomération (lire ci-dessus) ; tonique de Jean-Philippe ANDRE, président de HARIBO France – venu avec des fraises Togata ! – et maîtrise de Rémy LEVY, l'avocat montpelliérain devenu président du très entreprenant club de handball de Montpellier...

Daniel CROCI